



Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

APPEL A CANDIDATURES – RELANCE

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP lance pour le compte du département des langues romanes de la Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation (FASTEF) un appel à candidatures pour le recrutement d'un **(01)** enseignant-chercheur en didactique du portugais ou en littérature lusophone.

Diplômes requis

- Être titulaire d'un Master ou d'un Doctorat en didactique du portugais ou en littérature lusophone.

Missions principales

- assurer les enseignements théoriques et/ou pratiques dans les domaines susmentionnés ;
- participer aux programmes/projets et activités de recherche ;
- participer à l'encadrement des étudiants ;
- participer à la réalisation des formations à la carte portant sur les thèmes relevant de ses domaines de compétences ;
- exécuter des tâches administratives en rapport avec les missions institutionnelles.

Expériences professionnelles

- Une expérience d'au moins deux (02) ans dans l'enseignement et la recherche surtout dans le domaine de l'enseignement du portugais serait un atout.

Eligibilité

- être âgé, au plus, de 45 ans au 31 décembre 2024 ;
- présenter un dossier complet à la date de clôture de l'appel à candidatures.

Modalités de sélection

Le recrutement se fera après examen de dossiers et entretien avec les candidats sélectionnés.

Lieu de dépôt, Modalités de dépôt et Date limite

Le dossier complet doit être déposé en ligne à l'adresse suivante : **<https://recrutement.ucad.sn>** au plus tard le à 18h.

29 FFV 2024

Veillez télécharger le guide et suivre les instructions.

Pour toute assistance technique, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : support@ucad.edu.sn avec comme objet « Assistance recrutement » ou par téléphone +221 76 450 32 90 ou +221 77 856 54 90.

Pièces à fournir

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée au Recteur ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae (C.V.) détaillé, daté et signé ;
- les copies légalisées des diplômes ou attestations de réussite et des relevés de notes (du bac au doctorat);
- les tirés à part des publications scientifiques avec preuves d'indexation ;
- les exemplaires de mémoires ou de thèses ;
- les justificatifs de l'expérience dans l'enseignement (arrêtés et attestations) ;
- une copie légalisée par la police ou la gendarmerie de la carte nationale d'identité ;
- une copie conforme du certificat de nationalité ;
- un extrait de naissance de moins de 06 mois ;
- les attestations de services faits ;
- au moins deux (02) lettres de recommandation ;
- Tout autre document justificatif du C.V.

24 JAN 2024

Fait à Dakar, le

Le Recteur

Professeur Ahmadou Aly MBAYE


Le Recteur
Président du Conseil Académique de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Ahmadou Aly MBAYE